

Les citoyens de la convention pour le climat et la biodiversité ont adopté leur rapport – Session 4 - 15 et 16 mars 2023

Article de Sabrina Dolidze

Imaginer des modes de vie robustes et désirables pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté, c'est l'objectif du rapport qui vient d'être voté par les citoyens les 15 et 16 mars au lycée agricole Félix Kir de Plombières-Lès-Dijon. Après trois sessions intenses de réflexions et de débats, les participants se sont réunis une quatrième fois pour adopter un rapport d'une cinquantaine de pages qui sera remis aux élus de la Région.



« A voté » ! Les mains levées agitent des cartons de couleur. Le geste a été maintes fois répété pour valider les différentes recommandations élaborées collectivement par une trentaine de citoyens. Carton bleu : « tout à fait d'accord ». Carton jaune : je ne suis pas tout à fait d'accord et j'ai une proposition de modification ». Carton rouge (plutôt rose) : « pas du tout d'accord », opposition devant être

expliquée afin de rédiger une éventuelle réserve. Après quelques tâtonnements au début, le temps de trouver ses repères, tout le monde s'est mis dans son rôle d'électeur, en son âme et conscience, sans réserve apparente d'expression.



Il n'était pas évident que le groupe parvienne à des consensus sur les différents sujets, mais c'est justement cette tension des expressions qui réunit les conditions d'exercice de la démocratie participative. Le tout a été ici orchestré par un cabinet externe spécialisé dans les démarches de participation Missions Publiques. Nous n'aborderons pas ici les recommandations des participants qui doivent être échangées prochainement avec la Région, mais simplement quelques notes d'ambiances et d'échanges au cours de ces deux jours.

Un cadre idéal pour voter cette convention citoyenne

Les citoyens avaient déjà pris leurs habitudes au CREPS, lieu où il se sont



réunis précédemment. Cette fois-ci, c'est au lycée agricole Félix Kir à Plombières-Lès-Dijon qu'ils se retrouvent. Un lieu idéal pour aborder le sujet du réchauffement climatique dans un parc arboré au bord du Bief du Moulin, au milieu des écureuils et des ruches. Ce lieu symbolique restera celui du vote de la convention citoyenne pour le climat et la biodiversité.

L'expression par post-it

Une première version des recommandations est arrivée dans les boîtes mails des participants quelques jours avant la cession. Le jour J, les participants ont été invités à compléter le rapport en collant des post-it sur les murs et les fenêtres en rapport avec les thèmes abordés : consommer, habiter, se déplacer, se rencontrer, travailler...



L'exercice vise à identifier « *les trous dans la raquette* », autrement dit, ce qui a pu être oublié par mégarde, mais qui est néanmoins important. Parmi les post-its, on peut lire pêle-mêle : « *une meilleure éducation des enfants dès la maternelle pour les motiver à l'écologie et à l'avenir de la planète* », « *promouvoir la consommation d'eau du robinet* », « *intégrer la notion de justice environnementale, l'équité et la lutte contre les inégalités socio-environnementales, entre les riches et les pauvres, les territoires riches et les territoires pauvres, les territoires ruraux et les territoires urbains* ».

Réflexion avec les acteurs du territoire

Comme la dernière fois, des acteurs du territoire (dont quelques agents du Conseil régional) sont venus participer la première journée à des mini-tables rondes thématiques. Lors du bilan de fin de journée, ils se sont interrogés sur leur place dans les débats « *je suis venu pour jeter des pavés dans la marre, j'ai l'impression qu'ils nous voient parfois comme ceux qui portent la bonne parole, j'ai balancé parfois des pics, juste pour voir s'ils réagissaient* » précise l'un d'entre eux. Il est vrai qu'à certaines tables, les acteurs du territoire se sont davantage exprimés que les citoyens pour cette première journée, tandis qu'à d'autres, c'était l'inverse. La dynamique des tables rondes tournantes, avec des participants différents, a permis d'atténuer cet effet.

La revitalisation des centres villes

À la table ronde « habiter », un post-it affiche « accompagner les collectivités pour revitaliser les centres-villes de proximité ». Les participants vérifient si ce point est bien abordé dans les recommandations. Pas tout à fait. Comment aider les petites villes à favoriser une dynamique sur leur territoire, avec une vie locale, des commerces...



Muriel, agent régional aborde le programme du Conseil régional intitulé « Centralités rurales en région », un

dispositif qui permet d'aider les communes à revitaliser leur centre-ville et à maintenir les habitants autour de ces centres. Peut-être faut-il aller plus loin ?



Cette question de la dynamique des ville-centres avait été évoquée au cours de la deuxième session avec Joseph Compérat venu comme expert. Le sujet vient aussi croiser le plan « France ruralités » mis en place par le gouvernement depuis juin 2023 et qui vise à mettre en place des « Villages d'avenir » pour aider les communes dans leurs projets de territoire. Plus de 200 communes de Bourgogne-Franche-Comté bénéficient de ce dispositif, en particulier en Haute-Saône et dans l'Yonne où le nombre de communes bénéficiaires est le plus important.



La rénovation énergétique et ses coûts

La question des coûts et des aides à la rénovation énergétique est au cœur des

débats. Pour réduire les coûts et inciter davantage les personnes à avancer dans leurs travaux, l'une des participantes de la Région, pense que l'on devrait encadrer la possibilité de faire soi-même ses travaux de rénovation énergétique. Elle l'a fait pour sa propre maison et estime être passée d'un DPE G à un DPE C. Le problème selon elle c'est que cette rénovation n'est ni reconnue, ni aidée par l'Etat. La proposition laisse les citoyens perplexes.



« J'aurais trop peur de faire des bêtises, on n'est pas formés pour ça » pense Sarah tandis qu'Alain se tortille la moustache et ne semble pas plus convaincu. Nathalie se questionne sur l'efficacité des aides « *les démarches sont trop contraignantes* ». Elle qui habite près de Belfort s'est renseignée sur les aides possibles en vue d'acheter un poêle à bois. Avec un reste à charge de 400€, il lui faudrait néanmoins avancer 2 400€. Le remboursement de la différence ne se fait qu'a posteriori. Pas possible d'avancer cette somme, elle a donc laissé tomber.

La convention citoyenne a-t-elle modifié sa façon d'habiter ?

À 36 ans, Rachid, habite à Auxerre, dans un pavillon de ville avec jardin. Il a été particulièrement marqué par le thème de la sécheresse abordé lors de la deuxième session par l'expert Daniel Gilbert « *En 2050, Lyon aura des températures équivalentes à celles de Madrid* ». S'il y a bien une chose que les citoyens n'oublieront pas, c'est celle-ci.

Alors, Rachid cherche à agir à son niveau. Il s'est déjà renseigné sur les conditions de récupération de l'eau de pluie via une cuve (conditions qu'il trouve complexe par ailleurs, notamment l'obligation d'enterrer la cuve). *« Cette eau pourrait être utilisée dans les toilettes. Il n'y a pas que moi qui peut le faire, il y a aussi les bâtiments administratifs comme les gymnases qui ont une consommation importante ».*

Sarah, de son côté, qui habite en appartement, s'est motivée pour baisser davantage le thermostat de chauffage. Elle le faisait déjà un peu avant, mais assure qu'elle y sera encore plus vigilante.

La jeune Elsa habite seule depuis un mois dans une maison de 140 m² près de Montbéliard qu'elle est en train de restaurer. Avant la convention, elle ne pensait pas à l'intérêt écologique qu'apporte la colocation. Aujourd'hui, elle est déterminée à prendre cette option dans les mois à venir : *« je pense que ça peut avoir un effet pour la planète et en plus cela me permet d'avoir un peu d'argent ».*



Bernard 72 ans, habite dans un pavillon. Cet ancien maire trouve qu'on ne valorise pas assez les bâtiments vides qui pourraient être utilisés selon lui pour être transformés en logements. Il a déjà eu l'occasion d'en parler à des bailleurs sociaux et regrette leur manque d'attrait *« ça ne les intéresse pas de transformer des petits bâtiments pour en faire des logements, ils préfèrent investir sur des plus gros chantiers dans*

des secteurs plus éloignés, c'est dommage car il y a un vrai potentiel ici et des besoins pour les populations vieillissantes ».

L'exercice du vote

Les citoyens ne s'attendaient pas à ce que le vote soit aussi précis, avec les justifications de ceux qui ne sont pas d'accords, les reformulations, les votes après les modifications...



Les mains se sont levées à maintes reprises pour valider les différents points du rapport. Aussi, cet exercice répétitif une attention particulière. Mais ils l'ont tenu jusqu'au bout, et même ceux qui se sont montrés les plus fatigués ont demandé des autographes aux animateurs à la fin, saluant au passage la qualité de leur travail.

Retour des élus régionaux le 7 juin

Pour marquer la fin du rapport, les citoyens ont reçu deux élus de la Région, Stéphanie Modde, Vice-présidente en charge de la transition écologique et Stéphane Woynaroski, conseiller régional, par ailleurs président de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB).

Ce dernier qui a pu assister avec sa consœur, aux derniers moments de vote, a salué la sincérité des propos exprimés par les citoyens « *ce que j'ai beaucoup apprécié dans les échanges, ce sont les contradictions que vous soulignez et toute la difficulté à changer nos comportements. Mais ces enjeux environnementaux sont indispensables, on le voit bien, ne serait-ce que par notre climat actuellement* ».



La Vice-présidente s'est montrée attentive « *on a bien entendu la responsabilité qu'ont les élus dans la mise en place des politiques. On tient compte de ce que vous nous dites, mais il arrive qu'on ait des injonctions contradictoires entre ce qu'on a envie de mettre en œuvre et un cadre réglementaire parfois difficile à faire bouger* ». Tout comme la présidente lors de la dernière session, elle a émis le souhait d'une continuité d'échange avec les participants volontaires au-delà de la dernière session : « *on compte beaucoup sur le temps d'échange de la dernière session et on va réfléchir à la façon de continuer l'aventure jusqu'à la fin du mandat régional avec ceux qui sont toujours partants et disponibles pour les années à venir, afin que cela ne s'arrête pas ainsi* ». La date de la dernière session n'est pas encore stabilisée à ce jour mais pressentie à la rentrée prochaine. Date à laquelle les élus reviendront devant les citoyens après une première instruction de leurs préconisations. À suivre...